

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Methidaxide



1. Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

Ref. n° : 25406030MA
Fournisseur : AAKO B.V.
Arnhemseweg 87, 3832 GK Leusden, The Netherlands
P.O. Box 205, 3830 AE Leusden, The Netherlands
Téléphone: (+31) (0) 33 494 84 94
Fax: (+31) (0) 33 494 80 44

Usage : Insecticide.

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : BE : (+32) (0) 70 245 245
DE : (+49) (0) 89 19 240
NL : (+31) (0) 30 274 88 88
SE : (+46) (0) 20 99 60 00

2. Composition / Informations sur les composants

Nom de la substance	Valeur(s)	n° CAS / n° EC / annex CE	Symbole(s)	Phrase(s) R
<u>Methidathion (ISO)</u>	: 39 - 41 %	950-37-8 / 213-449-4 / 015-069-00-2	T+ N	21-28-50/53
<u>Xylène</u>	: env. 45 %	1330-20-7 / 215-535-7 / 601-022-00-9	Xn	10-20/21-38
<u>CaABS/n-butanol</u>	: 2 - 5 %	----- / ----- / -----	Xi	10-38-41-67
<u>Butyrolacétone</u>	: > 8 %	96-48-0 / 202-509-5 / -----	Xn	22-36

Voir point 16, qui reprend le texte intégral de chaque phrase R pertinente.

3. Identification des dangers

Ce produit est considéré comme dangereux et contient des composants dangereux.

Principaux dangers : Provoque l'inhibition de l'acétylcholinestérase.

Principaux effets néfastes: physico-chimiques : Inflammable.

Effets dangereux pour la santé : Nocif par contact avec la peau. Toxique par inhalation et ingestion. Irritant pour la peau. Risque de lésions oculaires graves.

Danger pour l'environnement : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

4. Premiers secours

- Inhalation : Amener la victime à l'air libre. Maintenez la personne affectée chaud. Le cas échéant, administrer de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle. Consulter immédiatement un médecin.
 - Contact avec la peau : Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Consulter immédiatement un médecin.
 - Contact avec les yeux : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter immédiatement un ophtalmologue.
 - Ingestion : Rincer la bouche. Faire vomir la victime si elle est parfaitement consciente/lucide. Si la respiration est difficile, administrer de l'oxygène. Consulter immédiatement un médecin.
- Traitement médical d'urgence : Repos et hospitalisation indispensables. Prévoir l'administration immédiate d'un traitement spécifique par un médecin ou une personne autorisée.
- A l'intention du médecin : Antidote 1: Atropine sulfate.
Antidote 2: Obidoxime chlorure or Pralidoxime (PAM).
Suggérez la détermination de sérum et/ou de cholinestérase. S'ingéré exécutez le lavage gastrique et gérez le charbon actif.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Methidaxide



5. Mesures de lutte contre les incendies

Moyens d'extinction	
- Adéquats	: Petit incendie: dioxyde de carbone produit chimique sec Gros incendie: pulvérisation d'eau mousse résistant à l'alcool
Risques particuliers	: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre oxydes d'azote Oxyde phosphoreux.
Protection contre l'incendie	: Porter un vêtement de protection approprié Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.
Procédures spéciales	: Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement. Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles	: Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. Eteindre toutes les sources d'ignition. Les épandages seront traités par un personnel de nettoyage qualifié, équipé d'une protection respiratoire et oculaire adéquate. Voir Rubrique 8.
Précautions pour l'environnement	: Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Mesures après fuite / épandage	: Absorber le produit déversé avec un matériau inerte (p. ex. : du sable sec ou de la terre sèche) et placer dans un contenant à déchets chimiques. Balayer ou recueillir le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié pour élimination. Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

7. Manipulation et stockage

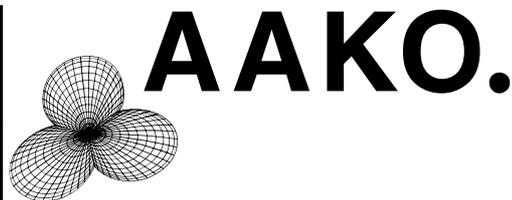
Manipulation	: Eviter le contact avec la peau et les yeux. Risque d'explosion des poussières emportées par l'air. Eteindre toutes les sources d'ignition. Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols. Eliminer rapidement des yeux. En cas de contact, même mineur, ôter immédiatement les vêtements contaminés et laver abondamment la peau à l'eau savonneuse. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.
Stockage	: Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder les conteneurs fermés hors de leur utilisation. Conserver dans les conteneurs d'origine.
Stockage - à l'abri de	: Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Bases fortes.
Matériaux d'emballage	: Tambours résine-rayés en métal.

8. Contrôle de l'exposition et protection individuelle

Protection individuelle	
- Protection respiratoire	: Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Protection de la peau	: Lorsque le contact avec la peau est possible, des vêtements protecteurs comprenant gants, tabliers, manches, bottes, protection de la tête et du visage doivent être portés.
- Protection des yeux	: Lunettes anti-éclaboussures ou un écran facial avec des lunettes de sécurité.
Hygiène industrielle	: Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements. Une bonne ventilation du lieu de travail est indispensable.
VLT-TWA [mg/m3]	: 434 Xylènes

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Methidaxide



9. Propriétés chimiques et physiques

Aspect	: Liquide.
Couleur	: Bleu(e).
Odeur	: Légèrement caractéristique.
Solubilité dans l'eau	: Emulsifiable.
Point d'éclair [°C]	: > 24°C (closed cup)
Gravité spécifique	: 1.06 - 1.07 (20°)
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 1 Xylènes.
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 7 Xylènes.

10. Stabilité et réactivité

Stabilité	: Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées.
Produits de décomposition dangereux	: La décomposition thermique génère: dioxyde de carbone , monoxyde de carbone , oxydes d'azote , dioxyde de soufre , Oxyde phosphoreux.
Polymerization dangereuse	: Ne se produira pas.
Matières à éviter	: Acides forts, bases. Agents oxydants forts.
Conditions à éviter	: Ne pas chauffer au-delà de 75 °C. rayons directs du soleil Chaleur

11. Informations toxicologiques

Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg]	: 61
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg]	: 893
Inhalation (rat) CL50 [mg/l/4h]	: 0.228 rat (substance active)
Irritation de la peau (lapin)	: Très irritant pour la peau.
Irritation des yeux (lapin)	: Corrosif.
Effets cancérogènes	: Aucun(e).
Effets mutagènes	: Non mutagène.
Toxicité vis-à-vis de la reproduction	: Aucun(e).

12. Information écologique

Substance	: Methidathion
Mobilité	: Infime mobilisation. Sol.
Ecotoxicité	: CL50 (96h) = 0.01 mg/l Poisson Oncorhynchus mykiss Oiseaux DL50 = 80 mg/kg Caille
Persistance et dégradabilité	: Demie-vie (jours): 9-10 (Sol.) Demie-vie (jours): 30 (eau.)
Potentiel de bioaccumulative.	: BCF = 18 (24-168)

13. Considérations relatives à l'élimination

Elimination des déchets	: Déchets dangereux par suite de leur toxicité. Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
-------------------------	--

14. Informations relatives au transport

Etiquette(s) de danger



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Methidaxide



14. Informations relatives au transport (suite)

Nom d'expédition propre	: UN3017 PESTICIDE ORGANOPHOSPHORÉ LIQUIDE TOXIQUE, INFLAMMABLE (Methidathion (ISO)), 6.1 (3), III
Numéro ONU	: 3017
I.D. n° :	: 63
Transport terrestre	
Tremcard nr.	: 61GTF2-III
ADR/RID	: Classe : 6.1 Group : III
Transport par mer	
- Classe	: 6.1 (3)
Groupe d'emballage	: III
N° de fiche de sécurité	: F-E, S-D
- IMDG-Pollution marine	: Oui.

15. Information réglementaire

Symbole(s)



Phrase(s) R

: Toxique. Dangereux pour l'environnement.
: R10 : Inflammable.
R21 : Nocif par contact avec la peau.
R23/25 : Toxique par inhalation et ingestion.
R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Phrase(s) S

: S2 : Conserver hors de portée des enfants.
S13 : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
S20/21 : Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
S23 : Ne pas respirer les gaz, fumées, vapeurs, aérosols.
S24/25 : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
S26 : En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37/39 : Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
S45 : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
S61 : Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R du chapitre : R10 : Inflammable.
2 : R20/21 : Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R21 : Nocif par contact avec la peau.
R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R28 : Très toxique en cas d'ingestion.
R36 : Irritant pour les yeux.
R38 : Irritant pour la peau.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.
R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R67 : L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Littérature : European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road (ADR)
International Maritime Dangerous Goods; 2004 edition; IMO

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Methidaxide



16. Autres informations (suite)

Rédigée par

Directive 67/548/CEE, et de leurs amendements.

: HPV

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité au sens de la directive 2001/58/CE.

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document